

BAC

SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité
i. comme Indépendance
L. comme Laïcité

BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES N° 51

TRIMESTRIEL
Prix : 1 €uro

Jan. Fév. Mars 2014

Bulletin des Agrégés et Certifiés de

l'Education Nationale

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris

06 84 57 20 75 & 01 53 94 07 53

FR41@wanadoo.fr

gc.roche@orange.fr

www.snca-nat.fr

SOMMAIRE

du seul BAC authentique

PP . 1 à 4
Refonte
des
programmes

BAC n° 51

Jan. Fév. Mars 2014

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175

N° ISSN : en instance

CONCEPTION &
REALISATION

au siège

5, rue Clisson 75013 PARIS

Ce numéro de BAC est publié à l'occasion de l'audience accordée le 13 mars 2014 au SNCA e.i.L. Convergence par le Conseil Supérieur des Programmes (CSP). Il présente le point de vue du SNCA e.i.L. Convergence sur les programmes, le socle commun, la formation des maîtres, l'évaluation et l'orientation des élèves. Ce point de vue est « jacobin » dans la mesure où le SNCA e.i.L. Convergence, attaché aux valeurs républicaines qui fondent l'Ecole et que l'Ecole doit transmettre, estime que seul l'Etat-Nation est à même de les faire appliquer et respecter parce qu'il en a la responsabilité.

Le SNCA e.i.L. Convergence et les programmes scolaires

Avec l'objectif de refonder l'Ecole de la République, le Conseil Supérieur des Programmes a été nommé pour redéfinir les programmes scolaires de l'enseignement primaire (école maternelle et école élémentaire) et de l'enseignement secondaire (collège unique, SEGPA survivantes, lycée d'enseignement et technologique, LP)

Le réaménagement des programmes de la maternelle à la terminale pose plusieurs questions :

- celle du socle commun : quel acquis progressif et précis doit être atteint à l'issue du cycle élémentaire, à l'issue de la cinquième, à l'issue de la troisième ?
- celle du contenu exact du socle commun à ces différentes étapes et de son lien avec le programme,
- celle de la pertinence des cycles,
- celle de la formation des maîtres.

En effet, comment un socle commun peut-il être concevable quand ceux qui doivent l'enseigner ont reçu une formation hétérogène puisque celle-ci relève des universités lesquelles, au nom de l'autonomie, l'organisent à leur guise ? L'absence d'unité de cette formation ne permet donc pas un discours commun face aux élèves.

Le SNCA e.i.L. Convergence considère qu'établir les programmes scolaires relève d'un droit et d'un devoir régaliens. C'est par ce principe qu'ils donnent sa cohérence à l'Ecole, en l'appliquant d'abord à la formation des maîtres et en permettant ainsi la diffusion auprès des élèves d'un enseignement conforme à cette unité retrouvée.

Les principes et les valeurs de la République

Le SNCA e.i.L. Convergence pense que le seul moyen pour faire en sorte qu'il y ait un ciment commun passe par les programmes qui doivent être

le levier permettant le retour à l'unité et à la cohérence d'un système éducatif actuellement délité et brouillé.

Bien entendu, le SNCA e.i.L. Convergence n'entend pas suggérer un contenu disciplinaire ou quasi « catégoriel » aux programmes. Son objectif est d'un autre ordre : **rappeler qu'il faut que les programmes restent toujours attachés aux principes qui fondent la République, donc le vivre ensemble**. Il considère que c'est l'histoire qui doit être l'enjeu le plus important de la remise à plat des programmes et le cadre de la formation des citoyens.

C'est pourquoi l'histoire de la France doit être la référence permettant de ne pas perdre de vue **la vocation civique de l'Ecole républicaine**. Cela passe obligatoirement par l'apport de la Révolution mettant fin à l'Ancien Régime, aux révisions et amplifications de ces acquis révolutionnaires au cours du XIX^{ème} siècle, au contenu du projet inscrit dans le programme du CNR.

C'est d'ailleurs sur ces bases que le SNCA e.i.L. Convergence est intervenu dans le débat sur l'identité française ; c'est par l'acquisition de ces principes que se fait l'intégration, voire l'assimilation à la Nation qui est le corps des citoyens : Nation républicaine, citoyens républicains.

Remettre l'assiduité à l'honneur

La République se mérite et elle est exigeante : ainsi, elle exige que les enfants, ses enfants, tous les enfants et adolescents vivant sur le territoire national, aillent à l'Ecole.

C'est pourquoi le SNCA e.i.L. Convergence dénonce l'absentéisme et la façon dont le système éducatif le traite aujourd'hui.

Voici une navrante cocasserie comme exemple de l'inefficacité de la lutte contre l'absentéisme que l'institution prétend mener avec ses seuls moyens.

Dans un département de l'académie de DIJON, la DASEN est fanatique des GOS : Groupes d'Observation et de Suivi. Il s'agit, pour un groupe d'enseignants auxquels sont adjoints éventuellement quelques autres institutionnels, d'observer et de suivre les absents d'un établissement. Comment est-ce possible puisqu'ils ne sont pas là ?

Tout simplement, en remplissant des questionnaires, portant en particulier sur la CSP de leur famille ; catégories socio-professionnelles réduites à 3 (CSP3), alors que l'INSEE en dénombre plus de 80...

La simplification (ou la simplicité ...), adjointe aux sophismes tels que les pratiquaient les sorbonnicoles de Rabelais, permet de dresser des tableaux statistiques à l'imitation de ceux que dressent l'administration pour quantifier, diversifier et comparer les performances au bac ou au brevet des collèges.

Quelle « performance » cette DASEN veut-elle mesurer ? L'âge, le sexe, l'origine sociale, l'appartenance à tel niveau de classe, la fréquence des absences, leur continuité ou leur discontinuité, et bien d'autres *item* sans intérêt ... ? Cela fera-t-il revenir l'élève au collège, au lycée ? Evidemment non. Mais Madame la DASEN aura coûteusement empli, ou fait remplir, des fiches d'un nombre considérable de données redondantes, établi des tableaux accompagnés de « camemberts » et autres courbes sans intérêt ; les élèves absents continueront à faire l'école buissonnière ou, moins poétiquement, à se gaver de télévision et de jeux vidéo ; les profs se frotteront peut-être les mains d'avoir moins d'élèves dans leurs classes ...L'absentéisme comme variable d'ajustement des effectifs ! Tout cela au prix d'un formalisme et d'une sophistication dignes de la « science » de Thomas Diafoirus* qui conquérait ses diplômes par des démonstrations impeccables, lesquelles, ne concernant pas la réalité, ne pouvaient le mener à la vérité !

Cela montre crument que l'Institution, tout comme certaines familles, met l'obligation scolaire sous le boisseau, ce qui est scandaleux, antirationnel, antidémocratique et antirépublicain !

La loi prévoit l'institution par les maires des CDDF (Conseil des Droits et Devoirs des Familles) ; le SNCA e.i.L. Convergence a mis au nombre de ses mandats la revendication de leur mise en place et de leur fonctionnement. Localement, avec le concours des autres institutions de la République, le maire, ou son représentant, peut négocier avec la famille de l'élève si peu assidu son retour à l'école, sur la base du rappel des devoirs qu'elle a de le faire instruire, éduquer et former en échange des droits à des aides financières pour satisfaire à ses obligations.

Madame la DASEN, dont les exploits statistiques ont été narrés plus haut, comme trop de ses collègues, se scandalise à l'idée que les autres institutions de la République puissent se mêler du bon fonctionnement de son Ecole. La République étant « Une et Indivisible » où est cependant l'anomalie ? Serait-ce que la loi s'arrête au portail de l'établissement scolaire qui ainsi serait considéré comme une zone de non droit ?

Ces confusions praticiennes et intellectuelles d'une partie de l'encadrement du système éducatif ne laissent pas d'étonner et d'inquiéter ceux qui cherchent les moyens de tirer l'Ecole de la République de son actuelle situation si éloignée des principes qui la fondent.

Il est temps que l'ensemble de l'institution se remette en mémoire que la première allégeance à la République est l'obligation scolaire, duale, et que les deux parties se doivent de la respecter intégralement.

Evaluation des connaissances **

L'unité de la formation des maîtres permet l'unité de l'enseignement et, par conséquent, sa pertinence au socle commun pour tous les enfants d'abord, puis pour tous les adolescents d'une même filière scolaire. A cette double condition, l'évaluation sereine et juste du travail des élèves est possible.

Encore faut-il se mettre d'accord sur ce qui est évalué.

Trop souvent, il y a confusion entre l'acquisition d'un concept et la rapidité de cette acquisition, étant entendu que cette rapidité n'induit pas la solidité de l'acquisition, la vitesse n'étant pas synonyme d'efficacité.

Dans tout groupe constitué en vue d'acquérir un savoir, et quel que soit ce savoir, il y a toujours quelques éléments très bons, un fort contingent d'éléments moyens et quelques autres en dessous du médiocre, selon une courbe de Gauss quasi intangible.

Il arrive, hélas, aussi, que l'évaluateur s'égare et oublie qu'il doit s'intéresser à la réalité de l'acquisition du savoir et qu'il n'a aucun compte à régler avec ses apprenants ! Pourtant, ces « règlements de comptes » existent et pas seulement en classe prépa ou lors du concours d'agrégation quand 5/20 est considéré comme une bonne note parce que la plupart des autres notes tournent autour de 3 ou moins encore ...

Evaluer un élève n'est pas un acte d'auto-thérapie !

Il est donc urgent de rompre

1. avec la confusion entre rapidité et efficacité de l'acquisition d'un savoir,
2. avec la rétro-vengeance du maître dont le SNCA e.i.L. Convergence sait que, si elle existe encore trop souvent, elle n'est pas dans la pratique de la plupart des maîtres.

Pour ce faire, un vrai projet de progression doit être établi avec des balises soigneusement disposées sur le parcours qui conduit chaque élève à la réussite. A ce titre, la contribution de Jean-Claude CASTAGNEYROL, disponible sur le site du SNCA e.i.L. Convergence et concernant la préparation au baccalauréat professionnel, définit et délimite

soigneusement les étapes de la progression sur trois ans et s'offre comme un paradigme digne d'être mis en œuvre.

Et l'orientation ?

Encore une fois le SNCA e.i.L. Convergence répète que le lien à établir entre définition des programmes et évaluation de leur acquisition n'est pas de son ressort. Il demande simplement que soient écoutées les « préconisations » qu'il se permet d'émettre à l'occasion de l'audience que lui accorde le Conseil Supérieur des Programmes (13 mars 2014) et que l'orientation des élèves se fasse sur une évaluation des résultats scolaires mieux mesurés et cesse d'être une gestion des flux dont les impératifs statistiques fluctuants et les *a priori* socio-culturels invalident les vrais objectifs : faire réussir tous les élèves, émanciper leurs esprits et satisfaire ainsi aux exigences de la Nation.

Pourquoi ne pas s'inspirer de ce qui réussit en matière d'orientation plutôt que de se cramponner à de vieilles habitudes plus ou moins dogmatiques ?

Le meilleur exemple d'une orientation à la fois pragmatique et toujours soucieuse de l'intérêt de l'élève est la MGIEN***, récemment devenue MLDS***. Les enseignants coordinateurs, qui ne sont aucunement des CO-PSY****, réinsèrent dans un cursus scolaire qualifiant des jeunes de 16 ans et plus sortis de l'école sans aucun diplôme. Par des actions bien ciblées, par une capacité à imaginer des pratiques pédagogiques innovantes, par leur dévouement respectueux mais sans aveuglement, ils réussissent à mener à son terme la formation initiale de 80 à 90% des jeunes qu'ils ont en charge. Certes, ils n'avaient à faire qu'à 10% de l'effectif des décrocheurs ... Mais cela n'est pas de leur responsabilité. Et dans leur domaine, **l'orientation pratiquée par les enseignants eux-mêmes a très bien fonctionné*****.**

Une autonomie pédagogique bien dosée, alliée à une intelligence des réalités scolaires, conjointes à un pilotage national de la formation des maîtres et de la définition des programmes soucieuse des valeurs de la République, doivent donner aux établissements la possibilité de mieux faire réussir les élèves que l'Ecole se doit d'accueillir dans leur totalité.

Il s'agit là d'un choix politique :

- ou l'institution se complaît dans le minimalisme culturel et, disons le mot, la servilité d'une trop grande part de son encadrement s'enlisant dans une sophistique formaliste qui au lieu d'éclairer une réalité obscure la dérobe jusqu'à l'absurde sous un discours sans rapport avec elle ;
- ou elle promeut l'intelligence à tous les niveaux de son fonctionnement comme sa dimension obligatoire et laïque le lui assigne au nom de la République.

* *Thomas Diafoirus, fils du médecin du Malade imaginaire (1673) de MOLIERE, vient de soutenir brillamment sa thèse « contre les circulateurs » alors que William HARVEY (1578-1658) a définitivement démontré la circulation du sang ...*

** *C'est la réflexion de René ANTIBI, Professeur à SUPAERO, auteur de **La constante macabre**, qui est à l'origine de la position du SNCA e.i.L. Convergence.*

*** *Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale ; Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire.*

**** *Conseillers d'orientation-psychologues.*

***** *La réussite des enseignants coordinateurs que la pratique de leur métier, la CPIF (Coordination Pédagogique Ingénierie de Formation), rend possible, n'empêche pas le refus scandaleux et persistant du ministère d'inscrire cette CPIF au rang des disciplines donnant accès à la titularisation... Thomas Diafoirus a une abondante descendance!*